

Elles émanent aussi de nos discussions et des rapports que nous avons eus avec d'autres organisations syndicales de retraités, et en particulier celles regroupées au sein du "groupe du G9" ;

Par un manque de disponibilité, il reste tant à faire.

Nous sommes pénalisés par des manquements au sein même de notre direction, ou par l'éloignement des centres de décision ou de centralisation.

Nous sommes enfin sujets à des problèmes de communication et de manque de structures au plus près du territoire qui pénalisent la réflexion et l'action collective.

Ce document n'a pas pour objectif d'énumérer les revendications des retraités.es soutenues par la CGT qui ont été pour l'essentiel présentées, débattues et adoptées lors du dernier congrès national de l'UCR de St Malo, auxquelles nous souscrivons. Reste pour nous à les populariser et à les adapter aux nécessités du terrain, pour que chaque retraité.e fasse de sa vie nouvelle une nouvelle vie. Mais rien n'étant clos, le débat reste ouvert.

L'objectif de ce document d'orientation est en fait de nous donner une ligne directrice et des objectifs pour les 3 années à venir, pour toujours mieux appréhender nos forces, de les renforcer et de les structurer pour un seul objectif, "les mettre en ordre de marche".

Nous voulons promouvoir le syndicalisme retraité afin de conquérir de nouveaux droits.

Cela doit être notre seule vision, notre seul engagement, c'est le but du syndicalisme en général. On ne se syndique pas pour être inactif, l'adhésion à la CGT doit avoir une autre signification qu'une continuité syndicale de convenance, même si elle a toute sa valeur et ses raisons.

- :- :-- :- :- :-- :-

Les retraités.es, une force qui reste à construire :

Dans la France d'aujourd'hui, à peine 90.000 retraités.es sont syndiqués.es à la CGT sur 17 millions (soit 0.5%). Dans notre département, nous faisons un peu mieux avec un peu plus de 600 adhérents.es sur 93 000 retraités.es (soit 0.65%). Mais pouvons-nous nous en contenter ?

Même si nous arrivons à mettre en mouvement des centaines, parfois des milliers de retraités.es, force est de constater que c'est largement insuffisant pour satisfaire nos besoins revendicatifs, face à un patronat et un gouvernement

sourds, à un président de la république autocrate et méprisant envers le monde du travail.

Il nous faut donc nous poser plusieurs questions:

- Les retraité.es, une force qui reste à organiser pour gagner.
- Est-ce utile pour un.e retraité.e d'être syndiqué.e et pour quoi faire ?
- Où aller chercher des syndiqués.es retraités.es, comment les convaincre d'adhérer ?
- Nos syndicats d'actifs sont-ils attentifs à la continuité syndicale et au syndicalisme "retraité" en général ?
- Nos structures syndicales sont-elles adaptées ?
- Les statuts de notre organisation sont-ils adaptés ?
- Syndicalisme de territoire et/ou syndicalisme professionnel ?
- L'activité syndicale de territoire, est-ce l'avenir du syndicalisme retraité ou pas ?
- Le syndicalisme "retraité", un syndicalisme spécifique ou un syndicalisme à part ?
- Comment nos unions locales et notre union départementale peuvent-elles aider ?
- Quel rôle notre USR doit-elle jouer et avec quels moyens ?
- L'unité syndicale formée par "le groupe des 9" est-elle suffisante ?
- La CGT "retraité" sa presse, sa communication, sa propagande.
- La formation des militant.es et des adhérent.es actifs au syndicalisme retraité, un enjeu pour demain ?
- Nos revendications sont-elles à la hauteur, sont-elles connues et partagées ?

D'autres questions peuvent émaner de nos débats, mais gageons que ceux-ci aborderont ces questions, si nous voulons avancer pour donner à notre organisation les moyens de son action au service des retraité.es. Mais faut-il que nous en ayons la volonté et surtout que nous soyons convaincus de son absolue nécessité.

La lutte des classes n'épargne personne, les retraité.es ont donc avec la jeunesse, les sans emplois, les actifs et tout homme et femme, quelque soit son origine, sa couleur de peau ou ses croyances, des intérêts communs à défendre et de nouveaux droits à conquérir. Nous avons donc le même combat et il ne doit pas en être dissocié. Il doit faire partie intégrante de notre vie et de nos pratiques syndicales.

Prendre sa retraite n'est pas une fin en soi, on ne se met en aucun cas en retrait ou en dehors de la société, c'est simplement une vie nouvelle qui s'ouvre devant chacun.e des salarié.es, mais avec des conditions de vie totalement changées.

A chaque retraité.e de prendre en main la défense de ses intérêts, tout autant que quand il ou elle était en activité, que cela ait été dans une entreprise où il y avait une activité syndicale ou pas comme très souvent dans le petit commerce, l'artisanat, les professions libérales ou dans les P.M.E. Comment faisons-nous pour convaincre les uns et les autres à trouver le chemin de la syndicalisation ?

Proposer ou faciliter l'adhésion dans son entreprise où il existe une organisation syndicale CGT, peut être le moyen de ne pas couper des liens restés forts avec ses collègues de travail. L'esprit de groupe fait encore corps et/ou des avantages liés à son ancien statut peuvent inciter quelque peu le nouveau retraité.e à continuer son adhésion syndicale.

Mais pour les autres... devons-nous les ignorer ?

Il y a aujourd'hui 17 millions de retraité.es en France, 600 à 700.000 partent en retraite par an, combien sont-ils ou sont-elles syndicalisables en réalité ? 1000 - 2000 - 3500 au grand maximum soit 0.5%.

Et si nous comptons ceux que nous perdons... Nos forces ne sont-elles pas potentiellement plus importantes à aller chercher ailleurs que dans nos entreprises ?

Continuer à être syndiqué.e dans son entreprise reste, certes, nécessaire et indispensable, mais il nous faut absolument dépasser "notre entre soi", si nous voulons donner à notre organisation la force qu'il lui faut pour gagner et perdurer.

Car elle est très fragile par son manque d'adhérent.es et de militant.es, et son action ne peut qu'en être affectée.

Voilà le défi qu'il nous faut relever si nous voulons que le syndicalisme retraité perdure !

Pour promouvoir le syndicalisme retraité, cela implique à la CGT tout entière, à ses dirigeants, à ses militants, à ses adhérent.es d'avoir une vue certes "du maintenant", mais d'avoir aussi une vision à plus longue échéance.

Cela commence par la formation et l'éducation syndicale, et aussi par notre façon de militer en ouvrant notre champ revendicatif à la vie toute entière, et pas seulement qu'au champ du travail.

Apprendre aux salariés, le plus tôt possible, que défendre ses intérêts de salarié.e c'est aussi défendre ses intérêts de retraité.e. Et qu'au lieu d'entendre dire "de toute façon, nous on n'aura pas de retraite" c'est d'abord de la construire, de la valoriser et de prendre ou de continuer son engagement par son adhésion à la CGT. Soit à la section retraité.es de son entreprise, mais en ayant aussi le choix de venir renforcer la section multiprofessionnelle de son lieu de vie, si il y trouve plus d'intérêts.

Nous perdrons moins d'adhérent.es au moment de la retraite si chaque section syndicale, si chaque syndicat, anticipait ce moment-là en prévoyant lors du

départ du ou de la camarade, la remise de sa carte "retraité.e" avec, pourquoi pas, quelques mois de cotisations payées en guise de cadeau de départ.

Ne pas oublier de transmettre ses coordonnées à notre USR dans le cas où il n'y aurait pas de section syndicale retraité.e dans l'entreprise, ou qu'il ou elle fasse le choix d'intégrer la section multiprofessionnelle de son lieu de vie.

L'important c'est de garder à l'esprit de ne plus perdre un seul.e adhérent.e, et de faire grandir nos rangs. Et nous n'opposons en aucune manière et en aucun cas, retraité.e venant d'un champ professionnel et retraité.e multipro, ce sont deux structures complémentaires et indispensables.

Nous cherchons simplement l'efficacité, c'est tout !

Et nous pensons que si l'ossature de notre organisation doit venir du champ professionnel car plus aguerrit à l'action syndicale et pour certain.es aux responsabilités, il n'empêche que nous ne pouvons nous contenter ou nous limiter aux seul.es syndiqué.es venant de sections syndicales ou de syndicats, alors que des millions de retraité.es sont inorganisé.es dans le pays.

Où aller chercher ces retraité.es qui vivent pourtant avec les mêmes problématiques que l'ensemble des retraité.es et qui ne voient pas la nécessité de se syndiquer, parce qu'ils ou elles n'y ont jamais été ou ils ou elles le furent mais pensent que ce n'est plus nécessaire ?

Combien d'ami.es, de voisin.es, de proches, notre propre famille n'en est certainement pas dépourvue.

Comment les convaincre, comment les organiser, qu'ils viennent du privé ou du public, d'une grande entreprise ou du commerçant du coin, d'une PME ou d'une profession libérale, etc, si nous n'avons pas de structures organisées au plus près des territoires pour les accueillir (sections multiprofessionnelle) et de pouvoir les mettre en mouvement ?

Comment faire partager nos revendications, quelles soient d'ordre national, départemental ou local ? Ce n'est pas notre USR avec sa commission exécutive d'une douzaine de membres qui peut le faire, il y va donc de la responsabilité et de l'activité de chaque syndicat d'entreprise, de leur section retraité.es et de chaque syndicat de retraité.es.

Mais il nous faut dépasser quelque peu cet "esprit boutique" qui reste trop ancré ici ou là, et unir nos forces militantes pour aller au devant des milliers de retraité.es qui déambulent devant nous à chaque moment de notre vie.

Qui peut aller sur les marchés pour les rencontrer ou aux portes des grandes surfaces pour ne prendre que ces deux exemples ? Ce n'est pas le rôle ni la mission de notre USR, c'est bien aux USRL (Unions Syndicales Retraité.e Locales) de prendre en charge les problématiques de chacun de leur territoire, là où les retraité.es vivent.

Le territoire est aux retraité.es ce que l'entreprise est aux salarié.es, disait le premier secrétaire de l'UCR Michel Dubois (Union Confédérale des Retraité.es)

Il nous faut pour cela définir et inscrire dans les statuts de notre USR, comment cette structure, visée aux statuts nationaux de l'UCR (art.9) mais qui ne les définit pas, doit fonctionner.

Nous pouvons proposer que chaque section professionnelle et chaque section multipro retraité.es, nomment à minima un représentant de chacune de leur structure, pour que nous puissions avoir sur chaque Union Locale ou ancienne Union Locale une structure militante, avec un animateur qui coordonne l'activité.

Mais elle ne peut pas être une structure supplémentaire de la CGT.

Sa mission c'est d'aller vers les retraité.es, de s'imprégner des problèmes locaux, tels que le transport, l'accueil des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, la fermeture d'un bureau de poste, l'offre de santé, etc, etc.

Et nous savons que des opportunités peuvent naître à Chauvigny, Civray et Loudun, où des forces sont là et ne demandent que peu de choses pour qu'elles se concrétisent.

Il nous faut donc trouver les forces militantes pour aller sur le terrain, convaincre ! Convaincre ! et encore convaincre !

Militer, lutter est dans notre ADN, et la localité est aujourd'hui ce qu'était notre entreprise hier, rien ne change, le terrain syndical est juste un peu plus grand avec d'autres problématiques, il nous faut donc, pour cela, trouver de nouvelles forces. Elles sont d'abord dans nos propres rangs, des militant.es prêt.es à s'engager et à s'investir pour qu'émergent également de nouveaux dirigeant.es, car nous en avons besoin !

Une USRL existe à Châtelleraut, beaucoup de métallos, mais pas que, des camarades de l'énergie, des territoriaux, des impôts, des douanes, de la FAPT, etc, unissent leurs forces et leurs déterminations pour aller sur les marchés distribuer les tracts, pour organiser les manifestations locales ou pour rencontrer les pouvoirs publics, ou, par exemple pour intervenir et combattre les augmentations inconsidérées des loyers logements de la municipalité gérés par le CCAS de la ville.

Nous sommes une force représentative et prise au sérieux, c'est l'image toute entière de la CGT qui en bénéficie, voilà le travail dédié d'une USRL, faut-il qu'elle soit représentative.

Créer du lien avec les syndicats d'entreprises et leurs sections syndicales de retraité.es est primordial. Nous les engageons à nous inviter au moins une fois par an, à chacune de leurs AG et, avec l'aide de notre union départementale et de

